

« La technologie, science humaine », 2012-2013

Liliane Hilaire-Pérez

Le séminaire « La technologie, science humaine » constituait la suite du séminaire sur l'Analogie et les techniques, initié par Sophie A. de Beaune en collaboration avec Liliane Hilaire-Pérez et Koen Vermeir. L'analogie joue en effet un rôle fondamental dans la définition de la technologie comme science des opérations visant classer les pratiques en principes d'action, communs et transversaux.

Nous avons abordé ce mode de raisonnement d'une part en privilégiant la longue durée, d'autre part en croisant les analyses historiques, sociologiques, lexicologiques, archéologiques, philosophiques, anthropologiques et ethnologiques. Cette interdisciplinarité est résolument liée à la dimension transductive de la technologie.

Nous avons commencé par définir la technologie, pour ensuite l'identifier comme science transdisciplinaire tout en examinant son étude dans différents contextes de recherche.

Nous sommes partis de textes actuels et destinés à un public large, avant de nous tourner vers des textes fondateurs, tel celui de Johann Beckmann (*Entwurf der allgemeinen Technologie*, 1806). Parmi les textes accessibles, se trouvaient l'interview-chapitre de François Sigaut « La technologie, une science humaine » dans *l'Empire des techniques* (1994) et le recueil d'André-Georges Haudricourt, *La technologie, science humaine*, de 1987. Haudricourt et Sigaut partaient de la question « Qu'est-ce que la technologie ? » et expliquaient qu'à l'inverse du sens commun de la science appliquée (la techno-science), elle désigne une science de la technique.

Un tel sens de la technologie s'est perdu. Nous avons donc mené une enquête lexicologique sur le trio technologie, *technology* et *Technologie*, ce dernier terme allemand faisant référence à la technologie de Beckmann, née dans le sillage du caméralisme. C'est ce que rappelait Jochen Hoock, et ce que l'on précisait dans une séance consacrée aux résonances entre Beckmann et la technologie anglaise, autour la Society of Arts (Joost Mertens), de Babbage (Marie-José Durand-Richard) ou des enquêtes de Le Play (Alain Cottureau). Rappelons qu'en 1855, à l'université d'Édimbourg, George Wilson, directeur du Musée industriel écossais, intitulait sa conférence inaugurale « *What is technology ?* » et notait que ce terme était peu familier aux oreilles anglaises. D'où l'intérêt de la recherche de Danièle Candé, à partir des outils lexicologiques actuels, notant la persistance du sens de « science des opérations » bien que celui de « science appliquée » soit devenu prépondérant. D'autres sens marginaux filtraient, comme celui d'« ensemble des techniques » ou de terminologie d'une activité. Guillaume Carnino montrait les inflexions du mot aux alentours de 1850, avec le passage d'un « discours sur les techniques » à la science de l'industrie.

En parallèle à ces questions de contexte et de lexicologie, c'est la fonction de concept qui a retenu notre attention, c'est-à-dire l'interdisciplinarité qu'il promeut, et finalement, ses liens avec la pensée de synthèse et les capacités à généraliser.

Plusieurs manières de traiter ces thèmes ont été proposées. On a ainsi abordé l'oscillation entre un sens encyclopédique, de recensement et d'étude de toutes les activités humaines et une acception synthétique et généralisante, en termes de principes qui régissent les activités. Cette deuxième approche est le sens le plus affaibli depuis le XIX^e siècle. Elle court depuis les traités médiévaux comme le montrait Mathieu Arnoux soulignant qu'au XIII^e siècle le schème technique a servi à expliciter le travail intellectuel. Ce pouvoir intellectuel de la technique atteint son heure de gloire à la Renaissance, comme le montrent Pascal Dubourg-Glatigny, Hélène Vérin et Koen Vermeir dans la séance sur les réductions en art, traités

servant à rationaliser les savoirs dans diverses disciplines, de la grammaire à la théologie ou encore ... à la danse.

Cette force du schème technologique malgré son éclipse après 1850, a suscité l'intérêt en philosophie, en même temps que la tradition descriptive de la technologie se redéployait au début du XX^e siècle, suscitant des questionnements de fond sur les principes de classification des activités humaines et donc sur la compréhension de l'évolution ainsi chez Pitt-Rivers, Mauss, Haudricourt et Leroi-Gourhan (Sophie A. de Beaune, Nathan Schlanger, Philippe Soulier). La transversalité opératoire est une constante de long terme, comme le notait Ronan Le Roux analysant le projet de Louis Couffignal dans les années 1930 de comparaison méthodique entre les machines et les opérations du travail (non sans écho avec Babbage). Cette mise en relation est aussi au cœur de la technologie pour Gilbert Simondon, selon Vincent Bontems et Jean-Hugues Barthélémy. Mais son caractère transductif n'en fait pas une science. La technologie désigne alors la capacité relationnelle de la technique. Elle ne remplace pas les sciences et ne constitue pas une science mais elle permet de les unifier.

On peut donc parler d'une « influence cognitive de la technologie ». À l'heure où l'interdisciplinarité est devenue un enjeu crucial, les chercheurs en technologie donnent ainsi les moyens de reconnaître la puissance des schèmes technologiques dans la production et la mise en communication des savoirs. De la technologie comme science humaine, on est passé à une réflexion sur la technologie des sciences humaines.